



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des enfants sans domicile

Question au Gouvernement n° 204

Texte de la question

SITUATION DES ENFANTS SANS DOMICILE

Mme la présidente . La parole est à Mme Ségolène Amiot.

Mme Ségolène Amiot . Lundi dernier, madame la ministre du logement, une famille s'est retrouvée à la rue en Loire-Atlantique, rallongeant la trop longue liste des personnes sans domicile. Dans cette famille, quatre enfants, dont un bébé de 15 mois.

En 2017, le candidat Macron promettait que plus personne ne serait à la rue avant la fin de l'année.

Mme Sophia Chikirou . C'est un menteur !

Mme Ségolène Amiot . Sept ans après, le constat est déchirant. Le nombre de personnes sans abri a plus que doublé, et les enfants sont les premiers touchés : + 120 % au cours des quatre dernières années. Partout, particulièrement en Île-de-France et dans le Nord, les situations se tendent. Le 115 n'apporte plus de solution suffisante aux familles. Faute de place, ses cellules départementales en viennent à les orienter directement vers des squats. Certains enfants naissent et vivent leurs premières années dans la rue, ou d'hôtel en hôtel.

Mme Marie Mesmeur et M. Sébastien Delogu . Eh oui !

Mme Ségolène Amiot . Ces enfants, comme leurs mères, sont bien plus souvent que les autres victimes et témoins de violences et de viols. Ils ont deux fois plus de risques d'avoir des problèmes de santé mentale ; mais, sans domicile fixe, le suivi des soins est impossible.

Un député du groupe LFI-NFP . Merci Macron !

Mme Ségolène Amiot . Les mineurs non accompagnés sont les plus touchés par le sans-abrisme et l'impossibilité d'accéder à l'éducation comme à la santé.

M. Pierre Cordier . Les départements, avec leurs faibles moyens, s'en occupent pourtant bien !

Mme Ségolène Amiot . Ils subissent, plus encore que les autres enfants, des violations de leurs droits fondamentaux. Le racisme systémique actuel, encouragé par la droite de cet hémicycle, fait primer la lutte contre l'immigration irrégulière sur la protection de l'enfance : honte à vous ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Selon l'Unicef, il faudrait créer plus de 10 000 places d'hébergement d'urgence supplémentaires. Mais, en

opposition avec ces besoins, vous votez pourtant des budgets toujours plus austéritaires, poussant les départements à supprimer des places d'hébergement d'urgence : 600 pour la seule Loire-Atlantique.

Votre prédécesseur, M. Kasbarian,...

Un député du groupe EPR . Excellent ministre !

Mme Ségolène Amiotétait bien plus le ministre des expulsions que celui du logement. (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

M. Thibault Bazin . C'est caricatural !

Mme Ségolène Amiot . Serez-vous pour votre part la ministre du sans-abrisme ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre du logement et de la rénovation urbaine.

Mme Valérie Létard, ministre du logement et de la rénovation urbaine . À l'heure où les températures chutent, mon ministère est en vigilance permanente, singulièrement au sujet des enfants à la rue, auquel on ne peut être qu'extrêmement sensible.

Pour 2024, le gouvernement vient de compléter le financement du secteur de l'hébergement à hauteur de 250 millions d'euros, afin de répondre aux besoins et en intégrant la question du Ségur.

Mme Sarah Legrain. Pour quels résultats ?

Mme Marie Mesmeur . Vous ne voyez pas que ça ne marche pas ?

Mme Valérie Létard, ministre . En 2025, 203 000 places seront maintenues, ce qui portera à 2,8 milliards d'euros l'effort consenti pour accompagner l'hébergement – soit un doublement de l'enveloppe en dix ans.

J'ai demandé aux préfets de renforcer les maraudes et de mettre en place, sur chaque territoire, une cellule de résolution des situations – il en existe une depuis 2022 dans votre département de Loire-Atlantique.

Mme Ségolène Amiot . Six cents places en moins !

Mme Valérie Létard, ministre . J'ai également décidé d'assurer un suivi global, au moyen d'une cellule miroir à l'échelle nationale. Dans votre département, toutes les familles avec enfant sont prioritaires à l'entrée au 115, et le conseil départemental assure la prise en charge des femmes isolées avec des enfants de moins de 3 ans. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Marie Mesmeur . Venez voir sur le terrain !

Mme Valérie Létard, ministre . Si vous voulez bien me laisser finir... Afin d'améliorer structurellement cette politique d'hébergement, nous avons trois priorités. (*Mêmes mouvements.*)

M. Pierre Cordier . Mais laissez-la parler !

Mme Valérie Létard, ministre . D'abord, un soutien plus intense au logement : 29 millions supplémentaires seront destinés à accélérer la construction de pensions de famille et de résidences sociales. Ensuite, un plan interministériel de lutte contre le sans-abrisme et sa déclinaison dans les métiers en tension, avec l'objectif d'accompagner au moins 1 000 sorties vers l'emploi, ce qui libérera aussi des places d'hébergement.

Mme Marie Mesmeur . Et le 115 ?

Mme Valérie Létard, ministre . Enfin, une amélioration de la performance sociale de l'hébergement, incluant de manière plus partenariale les collectivités, les opérateurs et les bailleurs, autour du préfet.

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi . Les collectivités n'ont plus les moyens !

Mme Valérie Létard, ministre . Nous continuerons l'effort. Je sais que ce n'est pas satisfaisant, mais nous faisons tout ce que nous pouvons, financièrement, pour rencontrer les attentes des professionnels, notamment en réajustant les financements. *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice. – Quelques députés du groupe EPR applaudissent cette dernière.)*

Mme Marie Mesmeur . Venez voir les bébés à la rue !

Mme la présidente . La parole est à Mme Ségolène Amiot.

Mme Ségolène Amiot . Vous avez une obligation de résultat : vous serez rendue comptable de chaque vie perdue dans la rue. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

M. Pierre Cordier . C'est scandaleux ! Quelle honte !

Données clés

Auteur : [Mme Ségolène Amiot](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 204

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Logement et rénovation urbaine

Ministère attributaire : Logement et rénovation urbaine

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 novembre 2024